

## Caractéristiques :

Couleur fleur :

Couleur feuillage : Vert

Hauteur : 0 cm

Feuillaison : aucune

Floraison(s) : Mai - Novembre

Type de feuillage: caduc

Exposition : soleil mi-ombre

Type de sol :

Silhouette : Non prÃ©cisÃ©



## ROSA 'Music Hall'

-> [Accéder à la fiche de ROSA 'Music Hall' sur www.pepiniere-bretagne.fr](http://www.pepiniere-bretagne.fr)

### DESCRIPTION

#### Informations botaniques

Nom botanique : ROSA 'Music Hall'

Famille : Rosaceae

#### Description de ROSA 'Music Hall'

Le ROSIER 'Music Hall' est une sélection obtenue par le rosieriste Tantau en Allemagne à fleurs très fournies et turbinées. Si d'habitude l'orange et le rose ne vont pas bien ensemble, ce rosier marie les deux étonnamment, en fonction de la maturité de la fleur. Le résultat est plutôt sympa, sans doute parce que l'orange tire sur le saumoné. Le mélange de fleurs récemment ouverte et de fleurs plus anciennes donne à ce rosier un cachet particulier, d'autant qu'elles sont puissamment parfumées. C'est un rosier d'une grande robustesse.

Compte-tenu de ces couleurs, le champ des associations avec des vivaces est très étendu.

#### Entretien de ROSA 'Music Hall'

Entretien:

Une première taille longue peut être réalisée en fin de saison, vers novembre, pour l'esthétique de la plante. Si vous souhaitez tailler plus court, attendre la fin des grands froids potentiels, environ fin mars/début avril.

Pour les grimpants, retaillez les branches secondaires en conservant quelques yeux.

Pour les buissons à grosses fleurs, retaillez environ 0.5cm au dessus d'un oeil extérieur.

Pour les polyanthas, retaillez tous les 2/3 ans à 20/30 cm du sol.

### EMPLACEMENT

#### Emplacement de ROSA 'Music Hall'

#### Type de sol de ROSA 'Music Hall'

### PARTICULARITÉ

ROSA 'Music Hall' supporte le climat maritime.

ROSA 'Music Hall' supporte le vent.

ROSA 'Music Hall' est odorante .

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRE

-> [Accéder à la collection des Toutes les plantes disponible à la vente sur www.pepiniere-bretagne.fr](http://www.pepiniere-bretagne.fr)